

# Qu'apporte la démarche prospective aux espaces boisés méditerranéens ?

par Jean de MONTGOLFIER

*En novembre 2005 un séminaire a été organisé à Rabat, par le Plan Bleu<sup>1</sup>, à la demande de Silva mediterranea<sup>2</sup>, avec l'appui du Haut Commissariat marocain aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification<sup>3</sup>. D'un commun accord entre le Plan Bleu, Silva mediterranea, l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes<sup>4</sup> et Forêt Méditerranéenne, il a été convenu que la revue Forêt Méditerranéenne publierait dans des numéros successifs quelques textes parmi les plus marquants présentés lors de ce séminaire.*

*En effet, chacun a bien conscience que, hormis cette revue, il n'est guère de moyen permettant de diffuser dans le Bassin méditerranéen et, ce faisant, d'en conserver la mémoire, des travaux présentant un intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux espaces naturels et forestiers méditerranéens. Aussi, nous sommes heureux que nos partenaires, après avoir bénéficié de l'apport du réseau de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes, aient choisi d'utiliser la revue Forêt Méditerranéenne qui continue ainsi de jouer pleinement son rôle. Nous tenions à féliciter l'ensemble des organisations citées ici pour le travail accompli, et aussi à souligner l'importance d'établir de tels partenariats pour une meilleure connaissance et prise en compte de nos espaces forestiers méditerranéens.*

**Michel BARITEAU**  
**Président de Forêt Méditerranéenne**

## Introduction

La prospective n'a certainement pas pour but de prédire l'avenir : un tel projet serait inépte. Au contraire, elle repose sur l'idée que l'avenir n'est jamais ni totalement déterminé, ni totalement aléatoire, et que, dans cette situation d'indétermination, une société peut d'autant mieux maîtriser son avenir qu'elle a une vision plus claire des opportunités et des menaces, ainsi que des stratégies pour saisir les unes et éviter les autres.

La démarche prospective consiste essentiellement à réunir des acteurs sociaux concernés par une certaine problématique, afin de les

---

La communication de J. de Montgolfier a été présentée au titre d'exposé introductif du thème I : Le secteur forestier face aux objectifs de développement durable en Méditerranée : contributions actuelles et potentielles, tendances et prospectives.

aider à construire une vision commune de cette problématique, de ses évolutions futures possibles, et des stratégies envisageables pour agir sur ces évolutions. Elle procède généralement à l'établissement de scénarios, tendanciels ou alternatifs. Mais ces scénarios ne sont pas des prédictions. Ce sont des images de quelques futurs possibles (des « futuribles » selon le terme forgé par Bertrand de Jouvenel), choisies parmi une infinité d'autres images envisageables, afin d'aider les acteurs à se projeter dans l'avenir, à exprimer leurs préférences pour un « futurable » plutôt que pour un autre, et à adopter des stratégies adéquates.

La problématique de cet article est centrée sur la contribution des espaces boisés au développement durable des régions méditerranéennes. Dans cet exposé introductif au thème I (Le secteur forestier face aux objectifs de développement durable en Méditerranée : contributions actuelles et potentielles, tendances et prospectives), mon souhait est de vous montrer à quel point une démarche prospective présente de l'intérêt pour aborder cette question.

Cet intérêt provient de deux ensembles de raisons :

– d'une part les espaces boisés, tout autour de la Méditerranée, possèdent un grand nombre de traits communs, dus à la fois à la similitude des conditions du milieu naturel, et à la parenté entre les usages qui en ont été faits par les sociétés rurales traditionnelles ; mais, en même temps, ces espaces présentent une très grande diversité de situations et d'évolutions actuelles, due à la très grande diversité des contextes économiques et sociaux dans lesquels ils se trouvent placés. Cette diversité dans l'unité offre ainsi une grande variété de cas, dont la comparaison est particulièrement stimulante pour construire des visions et des scénarios alternatifs ;

– d'autre part, il est généralement admis, dans les instances nationales ou internationales, qu'un développement durable et équitable ne saurait être que : intégré, participatif, et territorialisé, toutes conditions nécessaires d'une bonne gouvernance. Ces principes sont relativement faciles à énoncer, mais beaucoup plus difficiles à mettre en pratique, concrètement, sur le terrain. La démarche prospective peut précisément être d'une grande aide pour cela, car les méthodes qu'elle emploie reposent généralement sur des approches intégrées, participatives et territorialisées.

Ce sont ces aspects de la démarche prospective que je vais développer ci-après.

## Les principes de la prospective

Toute prospective doit reposer sur un diagnostic de l'état présent, lui-même appuyé sur une analyse des évolutions passées, et donc sur une rétrospective historique de la question abordée. Il convient de remonter dans le passé d'autant plus profondément que l'on souhaite se projeter plus loin dans l'avenir.

Les forestiers sont d'ailleurs tout à fait habitués à cet aspect de la démarche prospective. En effet, tout aménagement forestier établi selon les méthodes enseignées dans les écoles forestières commence par une description de l'état des peuplements, et par des rappels historiques : sur l'évolution du massif ; sur les droits de propriété et d'usages auxquels il a été, et est encore, soumis ; sur les objectifs des aménagements précédents et sur leur degré de réalisation ; sur les modalités de sylviculture, d'exploitation, d'usages divers qui y ont été pratiquées antérieurement...

En revanche, là où la prospective commence à se distinguer de la démarche classique d'aménagement, c'est que l'aménagement établit UNE image normative de l'avenir, et définit les moyens jugés nécessaires pour l'atteindre. A l'inverse, la prospective cherche à imaginer plusieurs images alternatives, si possible contrastées, puis à réfléchir sur les stratégies qui permettraient de conduire vers l'une ou l'autre de ces images. Elle ne s'interdit pas d'émettre des jugements de valeur sur ces images et ces stratégies ; au contraire, elle cherche à susciter une coopération entre les acteurs pour mener certaines actions communes en vue d'objectifs communs, ou au moins convergents. Mais fondamentalement la prospective n'a pas une visée normative, Elle a une visée pédagogique, en cherchant à construire un langage commun aux différents acteurs pour parler de l'avenir.

Une autre différence fondamentale entre aménagement et prospective est que les aménagements sont généralement préparés par des « aménagistes », qui sont soit des fonctionnaires, soit des experts privés, mais qui dans tous les cas sont des spécialistes des disciplines et des techniques forestières. De

plus en plus souvent, les aménagistes s'entourent du concours d'autres spécialistes, et pratiquent une large concertation avec d'autres acteurs sociaux. Mais, même dans ces cas, l'aménagement relève avant tout d'une « logique » forestière. En outre, une fois rédigé, il est rendu obligatoire par la signature de l'autorité compétente : ministre en charge des forêts, autorités régionales, provinciales ou municipales pour les forêts publiques ; propriétaire pour les forêts privées.

A l'inverse, la prospective associe des acteurs sociaux dont les cultures, les savoirs, les pouvoirs peuvent être extrêmement divers. C'est de cette diversité, précisément que vient une grande part de l'intérêt et de la richesse d'une telle démarche. Bien entendu, des forestiers peuvent être à l'origine de l'initiative d'une réflexion prospective, et en être les maîtres d'œuvre. Mais dans ce cas, ils doivent prendre grand soin de ne pas laisser la « logique forestière » prendre une place hégémonique, mais au contraire de laisser toutes les autres logiques s'exprimer, quitte à imaginer des « scénarios de l'inadmissible », qui ont au moins l'avantage de rendre visibles les images de l'avenir qu'ils veulent éviter.

Une première chose qui est parfois surprenante, au début d'une réflexion prospective, est que les acteurs rassemblés peuvent avoir, a priori, des visions très différentes du problème en cause. Aussi bien les « récits » qu'ils font du passé que les diagnostics qu'ils portent sur l'état présent et les idées qu'ils ont de l'avenir peuvent être très différents. Une première étape d'une approche prospective sera d'amener les acteurs à mettre leur expérience et leur vécu en commun pour dégager les grandes lignes d'un récit du passé, les éléments de diagnostic du présent (en termes notamment de forces, de faiblesses, d'opportunités, de menaces) et les grandes tendances qui conditionnent plus ou moins l'avenir.

Le but n'est pas de parvenir à un impossible consensus sur tous ces points. Ce qui est essentiel, c'est que chaque acteur prenne clairement conscience que sa propre vision ne constitue pas un absolu, qu'il existe d'autres visions, portées par d'autres acteurs, que chacune de ces visions a sa part de légitimité, et que le but de l'exercice est justement de construire un cadre commun à ces visions, permettant une action commune plus efficace.

## Diversité et unité des espaces boisés méditerranéens

Pour en venir aux espaces boisés méditerranéens, il existe, parmi les scientifiques, un assez large consensus sur nombre d'éléments concernant leurs évolutions passées, le diagnostic de leur état présent et les grandes tendances. On peut en particulier relever les points suivants :

Ces espaces présentent une **grande unité** entre eux. Cette unité provient d'une part des conditions naturelles (climat, sols) typiquement méditerranéennes, et d'autre part des similitudes entre les manières dont les sociétés rurales les ont utilisés depuis des siècles, voire des millénaires. En particulier, il faut noter l'importance du « *saltus* », c'est-à-dire de l'espace parcouru par les troupeaux, intermédiaire entre « *l'ager* », régulièrement cultivé en assolement céréales-jachères, et la « *silva* », arborée. Cette unité fait que, tout autour du bassin, les comparaisons entre les réalisations dans différentes régions sont très instructives, y compris en matière d'études prospectives.

Mais, à l'intérieur de cette unité, existe aussi une très **grande diversité**, due aux variations du milieu naturel (du climat per-humide au climat aride, de la haute montagne au désert), et aussi à la grande variété des contextes historiques, économiques et sociaux. En particulier, depuis environ le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des évolutions très divergentes ont eu lieu entre les régions bordant la Méditerranée, principalement entre celles du nord et celles du sud ou de l'est.

Très schématiquement, on peut considérer que dans les régions où cette évolution a commencé le plus tôt (la France méridionale par exemple), **plusieurs phases se sont succédées** : à l'origine, une phase d'intégration poussée des espaces boisés dans la vie rurale (pâturage, cueillette, chasse, bois de feu, bois de service et de construction...), selon des modalités résultant d'une longue expérience séculaire, et respectant par nécessité les équilibres naturels ; puis une phase de déséquilibre (mise en culture de terres marginales, surpâturage, surexploitation du bois de feu...), liée à l'accroissement démographique et à l'appauvrissement relatif du monde rural, conduisant souvent à une dégradation très accentuée du couvert végétal et des sols ; puis une phase d'intervention de la puissance publique (codes forestiers, grands pro-

grammes de reboisement), souvent accompagnée du développement de productions marchandes (bois de mine, bois sous rails, écorces à tan, résine, liège...) ; puis une phase de déclin aussi bien des usages traditionnels agricoles et pastoraux (du fait d'un exode rural souvent massif) que des usages marchands (perte de compétitivité face à d'autres produits ou à d'autres régions) ; puis une phase d'abandon plus ou moins profond, avec quelques usages résiduels (chasse, élevage très extensif), accompagnée généralement d'une « remontée biologique » très puissante, et d'un retour relativement rapide de la forêt, malgré l'apparition de nouveaux problèmes (incendies de forêts) ; enfin une phase de développement de nouveaux usages au bénéfice d'une population urbaine (résidents proches ou touristes) dont les exigences croissent rapidement (paysage, habitat « au vert », récréation et loisirs en milieu naturel...) et dans un contexte de prise de conscience croissante de l'importance des « biens publics » que sont la protection des sols et des eaux, le stockage du carbone, la biodiversité animale et végétale...

Toutes les régions bordant la Méditerranée n'ont pas connu la totalité de ces phases, ou ne les ont pas connues selon les mêmes rythmes et les mêmes modalités. C'est ce qui fait que, aujourd'hui, elles se trouvent **placées dans des contextes différents**. Schématiquement, toujours, on peut distinguer : des zones rurales pauvres à forte densité de population, prélevant localement l'essentiel des ressources nécessaires à leur subsistance : bois de feu, pastoralisme, cultures temporaires ; des zones rurales à assez faible densité de population, vouées principalement à la culture et à l'exportation hors de la zone de produits agricoles, forestiers ou agro-forestiers marchands ; des zones rurales à très faible densité de population, où les activités de production agricoles, pastorales et forestières traditionnelles sont en rapide déclin, voire ont disparu sans être remplacées ; des zones urbaines et périurbaines à fortes concentrations de population, où prévalent les activités économiques secondaires et tertiaires ; des zones côtières à forte fréquentation touristique.

Malgré cette grande variété des situations et des contextes, un autre trait commun caractérise les espaces boisés méditerranéens : presque toujours ce sont des **espaces à usages multiples**. Ce trait les distingue fortement de beaucoup de forêts tempérées ou intertropicales humides, où la production

marchande de bois pour l'industrie (sciage ou trituration) est considérée comme l'usage dominant, auxquels les autres usages sont plus ou moins subordonnés. En Méditerranée, même quand la production de bois est présente, elle est rarement aussi dominante, sauf cas particuliers.

La multiplicité des usages est une source de nombreuses opportunités pour les espaces boisés, mais c'est aussi une source de grandes difficultés dans leur gestion. D'une part ces usages sont rarement marchands ; il est donc de plus en plus difficile de financer cette gestion dans un monde où toute valeur d'usage tend à être ramenée à une valeur marchande. D'autre part la multiplicité des usages implique généralement la **multiplicité des acteurs sociaux** concernés, détenteurs d'enjeux (*stakeholders* en anglais) ; la gestion peut donc impliquer des arbitrages ou des médiations parfois difficiles entre usages, et par suite entre acteurs. C'est d'ailleurs un des grands avantages des approches prospectives que de faciliter la prise en compte d'acteurs multiples.

Au cours du dernier siècle, les évolutions historiques, sociales, économiques ont généralement fait qu'un même espace boisé a pu être successivement placé dans des contextes différents, soumis à des usages variables, et confronté à des problématiques changeantes. L'objet central de la prospective est de réunir les acteurs pour réfléchir aux évolutions envisageables, dans les décennies prochaines, des contextes, des usages, des problématiques, aux nouvelles opportunités s'offrant, aux nouvelles menaces émergeant, et aux réponses stratégiques adaptées.

## Les grandes tendances actuelles

Naguère, le climat méditerranéen était considéré comme sujet à de grandes variations interannuelles, mais comme stable dans ses caractéristiques statistiques. Cette stabilité est remise en cause par les **changements climatiques globaux** dus à l'effet de serre additionnel. Si aujourd'hui, le consensus scientifique est à peu près unanime sur la direction générale de l'évolution des climats (augmentation des températures moyennes, accroissement de la pluviosité totale à l'échelle du globe, fréquence accrue des phénomènes extrêmes et catastro-

phiques), les incertitudes sont encore grandes quant à la vitesse de ces évolutions, et quant à la répartition spatiale de ces phénomènes. Qu'en sera-t-il du climat méditerranéen ? Il est encore trop tôt pour le dire avec précision, mais il est très vraisemblable que ses aspects les plus pénalisants seront accrus : allongement et répétition des périodes de grande sécheresse ; mais en sens inverse, plus grande fréquence des épisodes de pluies torrentielles entraînant érosion et inondations. Il faudra donc s'appuyer davantage sur la grande résilience (capacité à récupérer après une forte perturbation) des écosystèmes boisés méditerranéens, et sur leur aptitude à protéger les sols et les eaux.

Au plan **démographique**, les évolutions actuelles, caractérisées par une très rapide baisse des taux de fécondité et de natalité dans les pays du sud et de l'est du bassin, laissent présager un allégement de la pression actuelle sur les ressources naturelles, dans les contextes de surexploitation. Mais l'effet purement démographique ne peut agir qu'à relativement long terme (au moins une génération), et ne suffira pas à lui seul à alléger complètement la pression. La lutte contre la grande pauvreté rurale reste tout à fait nécessaire, d'autant plus qu'elle répond avant tout à un souci d'équité, aspect absolument fondamental d'un développement réellement durable.

Les politiques sociales ont leur rôle à jouer, mais cette lutte ne peut être gagnée que par un **développement général** de tous les secteurs de l'économie, au-delà des seuls secteurs agricole et forestier. Il doit lui-même s'appuyer sur le développement de toutes les infrastructures de base : éducation, santé, transports, eau, électricité... C'est une des raisons fondamentales pour lesquelles toutes ces politiques doivent être intégrées. En fait l'alternative, pour alléger la pression dans les contextes de surexploitation, consiste entre favoriser un développement rural global sur place, ou attendre que l'exode rural ait vidé le pays de ses habitants. Cette seconde voie est celle qu'ont trop souvent suivie de nombreuses régions de l'Europe méditerranéenne. Il n'est pas recommandable que le Sud et l'Est suivent la même !

Aux plans technologique et économique, un développement rapide, massif et rémunérateur des productions marchandes des espaces boisés méditerranéens ne peut pas être exclu a priori, mais dans l'état actuel des choses, il est difficilement prévisible. En effet, les **handicaps de la forêt méditerranéenne** vis-à-vis de la production industrielle de bois sont nombreux : croissance lente, peuplements souvent très hétérogènes, essences difficiles à travailler et aux caractéristiques mal connues des grands marchés, grosses difficultés d'exploitation (relief, pente), morcellement de la propriété (du moins en Europe), fréquente absence de filière organisée... Cependant ces handicaps ne sont pas partout présents : il existe aussi des zones où la forêt peut être très productive et rentable, moyennant, souvent, une artificialisation poussée : par exemple les plantations d'eucalyptus.

En revanche, un certain nombre de « **produits de niches** » sont susceptibles d'être développés avec succès, et d'apporter localement un complément de rémunération appréciable, tirant parti de la **qualité et de la typicité des productions méditerranéennes** Les exemples sont nombreux et très variés : liège, bois durs (olivier, chêne vert, thuya...), produits artisanaux (en bois, en vannerie...), fruits d'arbres forestiers, souvent greffés (châtaignes, olives, pistaches, pignons de pin, huile d'argan...), essences à parfum (laurier, liquidambar...), champignons (avec, au premier rang, la truffe...), miel de garrigues, viande d'animaux élevés en milieux boisés (cf. les *dehesas* et *montados* ibériques). Une politique active de labellisation pourrait grandement concourir à faire connaître ces produits et promouvoir leurs marchés.

A côté des produits matériels, les services peuvent jouer un rôle important dans ce développement rural, et tout spécialement l'écotourisme (randonnée, sports de nature, chasse, observation de la nature, connaissance de la culture locale, participation à des fêtes ou des événements culturels...) pour lequel il existe un vaste marché potentiel, mais qui est très exigeant sur le plan de la qualité.

Par ailleurs, le développement des mécanismes de **rémunération des externalités positives** produites par ces espaces (qualité et protection des eaux, des sols, de la biodiversité, des paysages, stockage de carbone...) semble une voie possible pour chercher à abonder le financement de leur gestion. Elle est proposée par la théorie économique libérale comme la façon optimale de concilier la protection de l'environnement avec les mécanismes de marché. Mais la mise en place de mécanismes opérationnels est longue et délicate.

De plus, l'**évolution globale des modes de vie** et de consommation est un facteur essentiel des changements d'usages des espaces boisés. C'est la demande des consommateurs nationaux et internationaux qui peut permettre l'essor des produits labellisés méditerranéens et de l'écotourisme ; c'est la pression des citoyens qui peut faire progresser la rémunération des externalités positives.

C'est, bien sûr, dans les contextes périurbains, ou de forte pression touristique, que ces effets se font surtout sentir. La forte demande pour des espaces boisés de qualité y est une puissante incitation pour que les instances politiques, et même économiques, locales accordent attention et financements à ces espaces. Mais une grave menace apparaît ipso facto : celle d'une **urbanisation non contrôlée** et de constructions anarchiques. Le maintien de la qualité de ces espaces exige donc une politique de maîtrise foncière et de développement urbain très rigoureuse.

Enfin, il n'est pas possible de passer sous silence le **problème des incendies**. Cette menace prend une grande importance dans les phases qui suivent l'exode rural, quand la remontée biologique et le retour de la forêt entraînent la présence d'une grande masse combustible, et que la population locale n'est plus là pour lutter contre les départs de feu. Ce n'est pas ici le lieu de développer les grands principes de la défense contre les incendies (équipement préalable du terrain en pistes, citernes et zones débroussaillées, dispositifs d'alerte et de première intervention très rapides, combinaison des moyens de lutte terrestres et aériens), mais il faut souligner que plus les habitants tireront profit des usages multiples de ces espaces, plus ils seront motivés pour éviter les incendies, et plus la défense sera efficace.

## Prospective et gouvernance

Ces différents points sont généralement acceptés par la communauté des scientifiques et des experts. Ils peuvent donc constituer une base sur laquelle fonder une démarche prospective. Toutefois, il ne faut jamais oublier que tout ce qui vient d'être affirmé n'est jamais valide que « en général » et « en première approximation ». Dans chaque situation concrète, il faudra affiner récits du passé, diagnostic du présent, et analyse des tendances futures. Il est même

possible que certains cas diffèrent fortement du modèle général qui vient d'être proposé.

En outre, il est souvent maladroit de vouloir imposer à tous les acteurs, au début d'une approche prospective, un modèle trop « construit ». Cela peut donner l'impression d'une manipulation. Et surtout, chaque acteur arrive avec ses propres visions du passé, du présent et de l'avenir. Or le but de l'exercice est d'amener, pédagogiquement, les acteurs à construire une vision commune : il vaut donc bien mieux partir du vécu et des représentations propres à chaque acteur, pour les intégrer en un tableau cohérent, plutôt que d'imposer de l'extérieur un modèle qui ne serait pas approprié par tous.

Au contraire, il est d'autant plus important d'associer le maximum de partenaires à une démarche prospective que cette démarche se révèle souvent comme un remarquable moyen d'augmenter la gouvernance, c'est à dire la responsabilisation des acteurs, et la prise en charge des problèmes (notamment ceux de développement et d'environnement) par ceux qui sont directement concernés.

Il existe une grande variété de méthodologies pour réaliser des approches prospectives ; elles se répartissent en une large palette. A une extrémité on trouve des méthodes souvent proches de la prévision, reposant sur des modélisations qui peuvent être complexes et élaborées sur d'importantes bases de données. A l'autre extrémité, on trouve des méthodes reposant sur l'animation des acteurs, à qui on demande de jouer des jeux de rôles. Entre ces deux extrémités, beaucoup de méthodologies associent modèles et acteurs humains. Dans tous les cas, le but est le même : en faisant varier, soit les paramètres des modèles, soit les règles de jeu données aux acteurs humains, construire divers scénarios « futuribles » et en faire l'évaluation stratégique.

En matière d'espaces boisés méditerranéens, les données sont relativement peu nombreuses : on dispose surtout de données d'inventaires forestiers ; parfois aussi d'enquêtes pastorales, de comptage de fréquentation touristique, de relevés floristiques... Quant aux modèles, ils ne concernent généralement que certains aspects : modèles de croissance ligneuse des peuplements, évaluation de la ressource pastorale... En revanche les acteurs humains sont très nombreux, et ils ont fréquemment une riche connaissance du terrain, de la nature, des pratiques..., mais cette connaissance est

rarement formalisée. Il est très intéressant de pouvoir bénéficier de cette somme de savoirs informels. Mais surtout, la plupart des acteurs ayant participé à une démarche prospective sont ensuite prêts à s'impliquer davantage en vue d'une meilleure gouvernance des espaces boisés. Pour toutes ces raisons, les méthodes de prospective faisant largement appel aux acteurs réels sont les plus recommandables.

Au niveau local, celui du massif forestier ou du bassin versant, voire parfois celui, plus fin, du village, la prospective est l'occasion d'associer tous les acteurs concernés, ou du moins leurs représentants directs (élus locaux, responsables professionnels ou associatifs...), à un processus comprenant : la mise en forme d'une représentation commune du passé (commune ne veut, bien sûr, pas dire unanime : cela signifie reconnaissance et acceptation par chacun de la multiplicité des points de vue et des « récits » du passé donnés par autrui) ; l'établissement d'un diagnostic commun du présent (même remarque : commun peut signifier reconnaissance acceptée des divergences) ; la construction de scénarios contrastés ; l'évaluation stratégique de ces scénarios (opportunités, menaces, convergences d'objectifs) ; la détermination d'une stratégie d'action commune ; la mise en place des conditions d'une bonne gouvernance permettant la réussite de cette stratégie.

Un exemple remarquable de cette approche est celui présenté à ce forum par Ahmet Senyaz. Sur la base d'un cas abordé avec une méthodologie d'origine FAO, il démontre toute la richesse d'une telle démarche appliquée à un ensemble de villages de la région de Mersin, en Turquie.

A un niveau plus élevé, celui de l'Etat ou de la région, la nature des acteurs associés change nécessairement : il ne s'agit plus d'acteurs au contact direct du terrain, mais de personnes en charge de responsabilités parfois élevées : grands élus, chefs de services administratifs, dirigeants économiques ou associatifs... A ce niveau, les principaux apports de la démarche seront de faciliter l'intégration des politiques publiques et le partenariat public-privé. Chacun des participants à une démarche prospective réunissant des responsables réels est amené à mieux connaître les visions, les objectifs, les contraintes des autres, et, par suite, à imaginer des stratégies tirant mieux parti des synergies et des convergences d'intérêt. Ce type d'approche a souvent été utilisé, en

France, par la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Par ailleurs, de grands groupes industriels y ont souvent recours en interne, pour améliorer la vision stratégique commune de leurs diverses directions. Au niveau des états, la conception des plans forestiers nationaux pourrait y gagner une intégration accrue avec les autres politiques nationales.

## Conclusions et recommandations

Certes, il n'est pas question de recommander de faire de la prospective toujours et partout.

En revanche, il est fortement recommandable que « l'esprit de la prospective » se diffuse très largement. Celui-ci conduit en effet à une recherche de la participation maximale des acteurs, et de l'intégration maximale des politiques, sur une base territoriale, en vue d'une bonne gouvernance et d'un développement équitable et durable.

Dans le domaine forestier, la démarche aménagiste s'apparente déjà à la prospective par son souci du long terme. L'esprit de la prospective peut l'aider à améliorer sa prise en compte des usages multiples, et à faire progresser la participation d'acteurs multiples à une bonne gouvernance des espaces boisés.

Quant à la participation à des exercices de prospective selon des méthodologies formalisées, son principal apport est peut-être pédagogique : il est rare qu'une personne participant à une étude de prospective n'en ressorte pas avec l'impression d'avoir considérablement enrichi son champ de vision, en particulier en ayant eu l'occasion de regarder le problème à travers les yeux d'autres acteurs.

En définitive, la conclusion de cet exposé pourrait être : participez, si vous ne l'avez déjà fait, à des études prospectives, imprégnez-vous de leur esprit, et diffusez le dans votre action de gestionnaire de la durabilité.

J. de M.

Jean  
de MONTGOLFIER  
Ingénieur en chef  
du Génie rural,  
des Eaux  
et des Forêts  
ENGEES (Ecole  
nationale du Génie  
de l'eau et de  
l'environnement  
de Strasbourg)  
et Plan Bleu pour  
l'Environnement  
et le Développement  
en Méditerranée  
Méls :  
[jean@montgolfier.info](mailto:jean@montgolfier.info)  
[jean.de-montgolfier@polytechnique.org](mailto:jean.de-montgolfier@polytechnique.org)

## Bibliographie

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain – essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

- DATAR, *La méthode des scénarios, une réflexion sur la démarche et la théorie de la prospective*, Paris, la Documentation Française, 1975.
- Godet M., *Prospective et planification stratégique*, Paris, Economica, 1985.
- Gonod P., Loinger G., *Méthodologie de la prospective régionale. Rapport final prospective et aménagement du territoire*, Paris, GEISTEL, juin 1994.
- Jouvenel (de) B., *L'art de la conjecture*, Paris, Editions du Rocher, 1964.
- Mazoyer M., Roudart L., *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Seuil, 1997
- Mermet L. (dir.), *Etudier les écologies futures. Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2005.
- Montgolfier (de) J., *Les espaces boisés méditerranéens. Situation et perspectives*, Paris, Economica, 2002.
- Piveteau V., *Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu*, Paris, Cemagref éditions, 1995.
- Plan Bleu, *Environnement et développement en Méditerranée. Rapport 2005*, Ed. de l'Aube, 2005.
- Theys J. (dir.), *L'environnement au 21<sup>e</sup> siècle*, Paris, Germes, 2000.

## Résumé

---

Les approches prospectives appliquées aux espaces boisés méditerranéens font apparaître de nombreuses similitudes entre eux : histoires du passé, contextes et diagnostics du présent, grandes tendances pour l'avenir, opportunités, menaces. Mais la grande diversité de ces espaces fait aussi que chaque cas particulier doit être abordé avec la problématique propre de sa situation et de ses usages, et implique des acteurs sociaux nombreux et divers.

Cet exposé introductif rappelle, d'une part, ces traits communs. D'autre part, il souligne l'intérêt que présentent les méthodologies impliquant activement les acteurs réels : elles donnent à chacun de ceux-ci l'occasion de mieux percevoir l'ensemble des enjeux, et permettent de progresser dans la voie de l'intégration des politiques, de la participation des acteurs et de la bonne gouvernance des territoires. La diffusion d'un « esprit de prospective » en complément de « l'esprit aménagiste » classique est recommandée.

Mots-clés : Prospective, forêt, espaces boisés, Méditerranée, gouvernance.

## Summary

---

### What can a proactive future outlook bring to Mediterranean woodland areas?

« Prospective » or « future studies » applied to the cases of Mediterranean forests and woodlands make many common features become apparent: similar facts of history, actual situation and diagnosis, long term trends, opportunities, threats. But the large variety of situations implies that every case must be treated with its own characteristics, especially concerning its multiple uses and the numerous stakeholders involved.

On one side, this keynote recalls these common features. On the other side, it emphasizes the interest of methodologies involving actual stakeholders. These methods give to each of them the opportunity of a wider view of all the stakes. They allow progress towards better integration of sector policies, better stakeholders participation and better territories governance. The keynote recommends the spreading of a « prospective » way of thinking, in complement to the classical managerial one.

## Riassunto

---

### Che cosa porta la pratica prospettiva agli spazi mediterranei

Gli approcci prospettivi applicati agli spazi boscosi mediterranei fanno apparire numerose similitudini tra loro : storie del passato, contesto e dianosi del presente, grandi tendenze per l'avvenire, opportunità, minaccie. Ma la grande diversità di questi spazi fa anche che ogni caso particolare deve essere affrontato colla problematica propria della sua situazione e dei suoi usi, e implica attori sociali numerosi e diversi.

Questo esposto introduttivo rammenta, da una parte, questi tratti comuni. D'altra parte sottolinea l'interesse che presentano le metodologie implicando attivamente gli attori reali : danno a ognuno di questi l'occasione di percepire meglio l'insieme delle poste, e permettono di progredire nella via dell'integrazione dei politici, della partecipazione degli attori e della buona governanza dei territori. La diffusione di uno « spirito di prospettiva » in complemento allo « spirito pianificatore » classico è raccomandata.